



COMPOSTAGE INFOS

LETTRÉ D'INFORMATION DU SIDEFAGE N°40 - PRINTEMPS 2022



Nouveauté

Tous au compost ! Le samedi 9 avril 2022

Dans le cadre de la Semaine Nationale du Compostage de Proximité, le SIDEFAGE, en partenariat avec l'association Pré-Jeantet Terre de Liens, organise une journée festive et ludique autour du compostage et du jardin.

- Au programme : chasse au trésor, création d'une toilette sèche, découverte de la permaculture, présentation de différentes méthodes de compostage avec le lombricompostage, le seau bokashi, le compostage en palette, le compostage de toilettes sèches...

Date : Samedi 9 avril 2022

Lieu :
588, chemin de l'hermette,
Châtillon en Michaille

Horaires : de 10h à 17h

Buvette et petite restauration

**Plus de détails au
04 50 56 81 99**



TOUTES LES SOLUTIONS POUR FAIRE DU COMPOSTAGE

Les déchets de cuisine et de jardin sont une part importante du volume de déchets produits par les habitants. Que l'on habite en ville ou à la campagne, il existe de nombreuses solutions pour trier et valoriser ces déchets. Voici quelques exemples de solutions pour traiter vos déchets organiques.

Le compostage en tas :

Méthode ancienne qui consiste à déposer ses déchets de cuisine et de jardin en tas. Cette technique est plus appropriée pour les grands jardins (il faut avoir de la place). Elle est idéale pour gérer une production de déchets verts importante. Une technique facile à mettre en place. Toutefois, la durée d'obtention du compost est plus longue.

Le composteur individuel* :

Le composteur est plus approprié pour les petits jardins. Il faut une gestion régulière du processus de compostage : contrôle de l'humidité, de l'aération et de la diversité d'apports en déchets organiques.

Le composteur rotatif* :

Le composteur rotatif permet un traitement plus rapide des déchets organiques et facilite les gestes de brassage et d'aération du tas de compost. Un composteur classique est nécessaire pour faire mûrir le compost obtenu en sortie du rotatif. Cet outil peut être installé sur n'importe quelle surface (terrasse, gravier, bitume...).

Le lombricomposteur* :

Idéal pour ceux qui n'ont pas de jardin, le lombricomposteur est assez facile à utiliser grâce à des vers de terre spécifiques qui transforment vos déchets. La particularité de cette technique est de pouvoir obtenir un compost solide mais également un fertilisant liquide.

Le Bokashi* :

Ce seau permet de composter l'ensemble des déchets grâce au processus de la fermentation. Un activateur permet d'optimiser la dégradation des déchets organiques. L'avantage de cette technique est un gain de place avec un outil facile à utiliser.

Le compostage partagé* :

Le principe est une gestion en commun sur une résidence ou un quartier. Le montage d'un tel projet de compostage permet de créer un lien entre les habitants qui apportent chacun leur savoir-faire, leur énergie et leur temps pour s'occuper des composteurs.



Le point commun de toutes ces techniques est bien évidemment de réduire la quantité de déchets destinée à la poubelle d'ordures ménagères. Celles-ci permettent de traiter vos déchets organiques afin d'obtenir un produit valorisable pour votre jardin et vos plantes. Un geste loin d'être anodin pour protéger la planète, favoriser la biodiversité et améliorer le sol de votre jardin !



* anciens numéros disponibles sur www.sidefage.fr
N° 24, 36, 5, 26 et 13

ZOOM SUR ...

LE COMPOSTAGE DE SURFACE

Le compostage de surface consiste à couvrir la surface de son potager avec des déchets végétaux non compostés et permet de fertiliser le sol. C'est un gain de temps non négligeable pour le jardinier, et la méthode présente de nombreux intérêts agronomiques.

Comment cela fonctionne ?

La méthode se rapproche plus du paillis avec des déchets que l'on étale à même le sol. Au fur et à mesure de la production et de la décomposition des déchets végétaux, on alimente la couverture organique au fil du temps. Comme le compost en tas, le compost de surface vise à améliorer la fertilité du sol en faisant appel à un processus de dégradation des matières organiques différent.

Pourquoi faire du compostage de surface ?

Cette technique a pour principal intérêt de réduire le temps de travail du jardinier. On évite la gestion d'un tas de compost, les opérations de retournement, ou encore le transport du compost jusqu'à son lieu d'utilisation. Ici, les déchets partent directement au jardin au fur et à mesure de leur production. Par ailleurs, le compostage de surface permet d'améliorer la structure du sol et supprime le travail de bêchage.

L'idée est d'imiter la nature en créant un écosystème où les micro-organismes et la faune du sol se développent de façon

optimale et transforment votre jardin en un milieu riche et sain.

Enfin, le compostage de surface présente les mêmes avantages que le paillis. Il couvre le sol et le protège des intempéries (gel, sécheresse). Il permet de réduire les arrosages et limite la propagation des mauvaises herbes.

Quels déchets peuvent être utilisés ?

Le compostage de surface se fait principalement avec les déchets du jardin, en particulier les feuilles mortes et les branches préalablement broyées. Également, au fur et à mesure des récoltes dans le potager et l'arrachage des cultures terminées, on laisse sur place les légumes non consommés, les fanes, les feuilles de salade abimées, les pieds de tomate, les fleurs fanées... en veillant à couper les morceaux les plus gros.

Il faut aussi bien répartir ces déchets sur le



sol et les mélanger aux feuilles mortes, au bois broyé ou encore aux tontes de pelouse afin d'obtenir un « paillis » aéré et un mélange équilibré. Evidemment, les plantes malades et les mauvaises herbes trop envahissantes ne devront pas être laissées sur place pour éviter la propagation de maladies et d'adventices.



Les déchets de cuisine peuvent également être utilisés. Pour des raisons esthétiques et pour faciliter leurs décompositions, ils devront être recouverts d'une couche de matière sèche : paille, herbe séchée, broyat de bois, feuilles mortes...

Les points de vigilance

Le compostage de surface peut générer une « faim d'azote » (voir l'info en plus ci-dessous). Il faut donc veiller à une bonne répartition des déchets en mélangeant bien les déchets plutôt carbonés du jardin avec ceux de la cuisine plutôt azotés.

Il est primordial aussi de ne pas étouffer le sol. Les déchets fins et humides (tontes de gazon fraîches, déchets de cuisine) seront disposés en couches de deux centimètres maximum. Les déchets plus grossiers et secs peuvent être, pour leur part, étalés sur une couche plus importante de 10 centimètres maximum.

Le compostage de surface permet d'améliorer les qualités agronomiques et biologiques du sol tout en recyclant ses déchets organiques. Malgré tout, selon les quantités de déchets produits dans votre foyer et les besoins en compost, il sera toujours utile de réaliser un compost « classique » pour diversifier vos ressources en amendements pour votre sol et vos plantes.

L'info en plus : LA FAIM D'AZOTE

Phénomène peu connu du jardinier amateur, la « faim d'azote » est provoquée par un paillage trop carboné (broyat de bois, paille, foin...), surtout quand il est mis en place en tout début de printemps.

Pour décomposer la matière organique, les micro-organismes prélèvent l'azote nécessaire à leur développement dans le sol, entrant en compétition avec les plantes cultivées. L'azote est une source de nourriture indispensable pour le développement des plantes et si celui-ci est en quantité réduite, les plantes restent chétives et résistent moins aux maladies.

Pour éviter la « faim d'azote », il faut veiller à un mélange équilibré de votre paillis : mélange de bois broyé et de feuilles vertes, mélange de feuilles mortes et d'herbe fraîche, ajout d'épluchures de fruits et légumes ou de compost à votre paillis...

L'idéal est de pailler en automne ou en hiver pour que votre sol soit prêt à recevoir vos cultures dans les meilleures conditions au printemps. Un simple ajout de compost rendra l'azote plus disponible et en quantité suffisante.

Mourad ILMAN - Animateur du compostage

Tél : 06 77 63 93 15 - Email : compostage@sidefage.fr

www.sidefage.fr

